

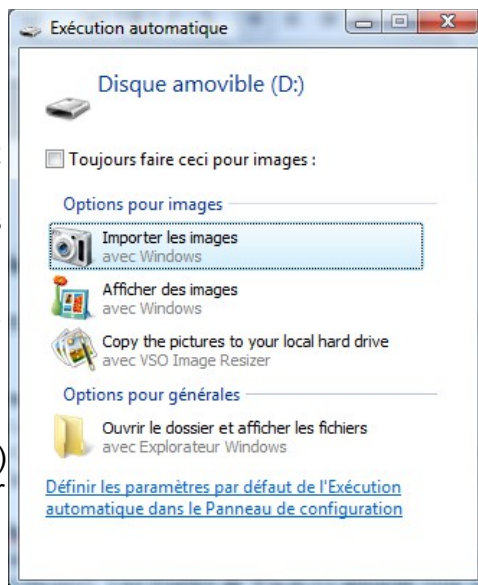
## 1- Transfert des photos de l'Appareil Photo Numérique (APN) vers l'ordinateur.

### 1.a Avec le câble USB.

- Connecter l'appareil photo à votre ordinateur avec le câble USB de votre appareil.
- Mettre l'appareil photo en marche (sur certains appareil Photo cela peut être automatique).
- Dans la boîte de dialogue qui s'affiche, cliquer sur **Importer les images avec Windows**.

Si la boîte de dialogue ne s'affiche pas, aller dans [Ordinateur](#), ([Ce PC](#) sur Windows 8.1) votre appareil doit apparaître parmi les lecteurs proposés. (parfois sous le nom de [Lecteur amovible](#)). La manipulation est la même qu'avec un lecteur de cartes ou une clé USB. Double clic sur l'icône représentant votre appareil photo et déplacer les photos (glisser/déposer) vers le bureau ou tout autre dossier. Pour effacer les photos, les déplacer vers la corbeille.

Il n'est absolument pas nécessaire d'installer les logiciels fournis avec votre APN pour transférer les photos.



### 1.b Avec un lecteur de cartes.

Insérer la carte mémoire de votre appareil dans le lecteur de cartes de votre PC. Aller dans [Ordinateur](#), votre lecteur de carte doit apparaître il suffit de faire glisser le dossier contenant les photos vers le bureau ou le dossier souhaité pour en faire une copie. Les photos ne sont pas effacées de la carte. Pour effacer les photos, les déplacer vers la corbeille.

## 2- Réduire le poids des photos afin de les envoyer en pièce jointe par courrier électronique.

Les APN délivrent des photos en haute définition qui sont très lourdes (souvent entre 2 et 8 MégaOctets ), cela est particulièrement gênant pour les envoyer par courriel. En effet, la plupart des services de courriel ont des limites de taille des pièces jointes (souvent entre 10Mo et 25Mo). Pour réduire le poids des photos, plusieurs solutions sont possibles :

### 2.a si vous utilisez un logiciel de messagerie (Outlook/Windows Mail/Thunderbird/Incredimail...)

Faire un **clic droit** sur la ou les photos que vous souhaitez envoyer, puis [Envoyer vers/ Destinataire](#). Choisir **taille d'image: grande** puis **joindre**. Un courriel sera automatiquement créé avec les photos allégées en pièce jointe.

### 2.a si vous utilisez un Webmail (Yahoo, Gmail, La Poste...)

Une solution est d'installer le logiciel [Light Image Resizer](#).

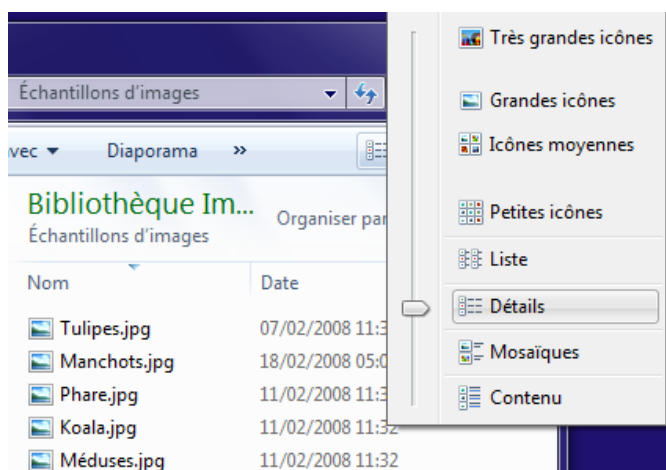
Une fois installé, il suffit de faire un clic droit sur la ou les photos que vous souhaitez réduire puis [Light Image Resizer/ Continuer/](#) et **OK**.

Une copie allégée des photos a été créée.


*Nb : Nous recommandons dans **profil** de mettre **1600x1200** comme taille d'image, cela permet d'avoir des images bien détaillées et un poids modéré.*

### 3- Obtenir des informations sur une photo (poids, date de prise de vue, etc.)

Faire un **clic droit** sur une photo puis cliquer sur [Propriétés](#) puis sur l'onglet [Détails](#) pour obtenir un certain nombre d'informations concernant votre photo (Taille, Dimension, date de prise de vue, modèle de l'APN, etc.)



Pour obtenir plus rapidement le poids de photos et la date de prise de vue, basculer en mode d'affichage détaillé.

Cliquer  sur puis [Détails](#)

En sélectionnant une photo, certaines de ces informations apparaissent également en bas de la fenêtre.

### 4- Comment récupérer des photos sur internet.

Vous souhaitez enregistrer des photos que vous avez trouvées sur internet :

**Clic droit** sur l'image en question puis [Enregistrer l'image sous...](#)

Pour utiliser l'image comme **fond d'écran de votre bureau**. **Clic droit** sur l'image puis [Choisir l'image comme fond d'écran](#) ou [Choisir comme image d'arrière plan](#).

Pour récupérer une photo afin d'illustrer votre blog, une plaquette d'information ou tout document public, il faut s'assurer d'avoir le droit d'utiliser l'image.

Il est possible de trouver sur internet des images dont la diffusion est autorisée.

Aller sur [flickr.com](http://flickr.com), une fois sur le site cliquer sur [Rechercher](#) puis [Recherche avancée](#) puis cocher [Limiter la recherche au contenu sous licence Creative Commons](#),

Saisir des mots clés thématiques, les photos qui apparaîtront peuvent être utilisées sans en faire la demande à l'auteur.

Pour en savoir plus sur les licences Creative Commons, aller sur : [fr.creativecommons.org](http://fr.creativecommons.org)